

d'ailleurs, les Romains ne construisaient guère de phares que sur les côtes de la mer : il aurait été inutile pour eux d'en construire près des fleuves et des rivières où la navigation de nuit n'était pas en usage. Quelques rares médailles anciennes ont été trouvées à Trévoux et dans les environs ; mais, vu leur petit nombre, elles ne peuvent accuser l'existence d'aucun établissement romain.

Le territoire de Trévoux était, dans les premiers temps, occupé par les Ambarres, peuple mentionné dans César comme allié et confédéré des Éduens : il fit ensuite partie, sous les Romains, de la première lyonnaise et du territoire de la cité de Lyon. En 408, il tomba au pouvoir des Bourguignons, et, en 532, il passa sous la domination franque. En 843, en vertu du traité de Thionville qui partagea l'empire de Charlemagne entre les trois fils de Louis le Débonnaire, le territoire de Trévoux, ainsi que la Dombes, échut à Lothaire. En 879, il fit partie du royaume d'Arles, fondé par Bozon, gendre de Louis. Au milieu du XI^e siècle, les seigneurs du pays s'étant rendus en quelque sorte indépendants, la Dombe devint la possession des sires de Villars qui, vers 1120, frappés des avantages de la situation de l'emplacement de Trévoux, y bâtirent un château : ils y établirent un péage sous l'autorité des rois de Bourgogne, moyennant la redevance à l'empire de six deniers de France (1). Ce péage leur fut confirmé en 1188 par Henri VI, empereur des Romains et seigneur suzerain de la contrée, puis en 1238 par l'empereur Frédéric II, dit Barberousse (2). Bientôt, à l'ombre du château se forma un village qui, devenant de plus en plus considérable, fut enclos de murs, pour mettre les habitants plus facilement à l'abri des attaques si fréquentes dans ces temps de guerres par-

(1) Sont nommés comme témoins dans l'acte de confirmation : Jean, archevêque d'Arles ; Guillaume de Savoie, élu évêque de Valence ; Jacques, évêque de Vercel ; les marquis Pallavicini, Malaspina et le comte de Lumello.

(2) Sont nommés comme témoins dans ce titre de confirmation : Henry, évêque de Bâle ; Othon, duc de Bourgogne ; Conrad, comte Palatin du Rhin, Hugues, duc de Dijon, et Hugues, comte de Limoges.